

Délivré le : 22.04.2024
Valable jusqu'au : indéterminé
Version : 1



Détenteur du certificat

Alkern Vor Beton sa
Ieperseweg 112
8800 Roeselare
Belgique

Unité de production

Alkern Vor Beton sa
Ieperseweg 112
8800 Roeselare
Belgique

Certificat BENOR n° 311/0110

Ce certificat de produit a été délivré sur base des dispositions du Règlement d'application BENOR RA 11A pour la production de

Pavés en béton

en conformité avec la norme belge applicable NBN B 21-311:2006+A1:2023.

Par la délivrance de ce certificat, PROCERTUS déclare que, sur base d'un contrôle externe régulier de l'autocontrôle industriel et au moyen d'essais de contrôle dans un laboratoire externe, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le détenteur du certificat pour garantir la conformité avec la norme belge applicable.

Sur base de la délivrance et du maintien de ce certificat, PROCERTUS octroie au détenteur du certificat le droit d'usage de la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit, sur le bon de livraison et, si le cas se présente, sur l'emballage. Le cas échéant, une fiche BENOR avec la description précise des caractéristiques du produit est disponible auprès du détenteur du certificat.

L'usage de la marque BENOR ne décharge pas le détenteur du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur <https://extranet-prefab.procetus.be> ou en scannant le QR code de ce certificat.



ir. C. Ladang
Directeur Général



La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties intéressées.

PROCERTUS asbl/vzw • Av. Jules Bordetlaan, 11 • 1140 Evere - Brussels • T: +32 2 234 67 60 • info@procetus.be • www.procetus.be
TVA/BTW: BE 1000.472.054 • RPM Bruxelles/RPR Brussel • IBAN: BE13 7320 3136 8639 • BIC: CREGBEBB